

Ministry Of Education Plan d'enseignement individualisé (PEI)

CE PEI CONTIENT AD MOD D

RAISON JUSTIFIANT L'ÉLABORATION DU PEI

- Élève identifié comme étant en difficulté par un comité d'identification, de placement et de révision (CIPR) Élève non identifié comme étant en difficulté, mais qui requiert un programme et / ou des services à l'enfance en difficulté, y compris des attentes d'apprentissage modifiées ou différentes ou des adaptations

PROFIL DE L'ÉLÈVE

NISO de l'élève: 123456789

Nom de famille: Douance

Prénom: Élémentaire

Sexe: M

Date de naissance: 17/01/1999

École: École de l'Ontario

Palier: Élémentaire

Semestre:

Directrice / directeur d'école: M. B. Direction

Année d'études / classe pour l'enfance en difficulté: 3e année

Année scolaire: 2008-2009

Anomalie (identifiée): Elève surdoué

Placement: Classe ordinaire avec retrait partiel

L'élève (palier secondaire seulement) étudie actuellement en vue d'obtenir le:

- Diplôme d'études secondaires de l'Ontario Certificat d'études secondaires de l'Ontario Certificat de rendement

DONNÉES DES RAPPORTS D'ÉVALUATION PERTINENTS		
Sources d'information	Date	Résumé des résultats
Évaluation éducationnelle	27/01/2006	Le rapport indique que l'élève a besoin d'adaptations pédagogiques.
Évaluation psychologique	16/04/2006	Le rapport confirme un diagnostic d'anomalie d'ordre intellectuel: surdoué.
Évaluation orthophonique	20/06/2006	Le rapport confirme un retard de langage léger.

LES POINTS FORTS ET LES BESOINS DE L'ÉLÈVE	
Points forts	Besoins
Habilités en résolution de problèmes	Habilités d'organisation
Processus de pensée supérieure	Habilités en langage expressif
Habilités sociales avec ses pairs	Habilités supérieures de la pensée (créatrice et critique)
Bonne estime de soi	
Habilités en sciences et en mathématiques	
Intérêts: musique et sports	

MATIÈRES, COURS / CODES OU AUTRES PROGRAMMES AUXQUELS LE PEI S'APPLIQUE

« Adaptations » (AD), « Attentes modifiées » (MOD) ou « Attentes différentes » (D)

1.Habilités d'organisation	<input type="checkbox"/> AD <input type="checkbox"/> MOD <input checked="" type="checkbox"/> D
2.Habilités en langage expressif	<input type="checkbox"/> AD <input type="checkbox"/> MOD <input checked="" type="checkbox"/> D
3.Habilités supérieures de la pensée (créatrice et critique)	<input type="checkbox"/> AD <input type="checkbox"/> MOD <input checked="" type="checkbox"/> D

FORMATS DES BULLETIN Bulletin scolaire de l'Ontario Autre format de bulletin**ADAPTATIONS, Y COMPRIS L'ÉQUIPEMENT NÉCESSAIRE**

Les adaptations sont censées être les mêmes dans toutes les matières, sauf indication contraire

Adaptations pédagogiques	Adaptations environnementales	Adaptations en matière d'évaluation
Environnement structuré		
Coaching en organisation		
Appuis visuels pour l'organisation		

Élémentaire Douance

ÉVALUATIONS PROVINCIALESC'est une année d'évaluation provinciale Non Oui

Oui 3e année – Lecture, Écriture et Mathématiques

Adaptations autorisées Non Oui (énumérer ci-dessous)Exemption et motif Non Oui (énumérer ci-dessous)Dispense - Test provincial de compétences linguistiques (TPCL) et motif Non Oui (énumérer ci-dessous)Cours de compétences linguistiques des écoles secondaires de l'Ontario (CCLESO) Oui

PROGRAMME D'ENSEIGNEMENT À L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ

MATIÈRES, COURS / CODES OU AUTRES COURS

Habiletés d'organisation

Niveau de rendement actuel (en général d'après le bulletin du mois de juin précédent):

Cours préalable au palier secondaire (s'il y a lieu):

Cote / Pourcentage:

Année d'études dans le curriculum:

Niveau de rendement actuel dans les autres cours:

L'élève démontre très peu d'habiletés organisationnelles lors des activités d'apprentissage.

Le ou les buts annuels du programme : Il s'agit d'un énoncé qui décrit ce qu'un élève devrait raisonnablement avoir accompli à la fin de l'année scolaire (ou d'un semestre) dans une matière, un cours ou un programme.

D'ici la fin de l'année scolaire, l'élève démontrera de meilleures habiletés organisationnelles lors de toutes les activités d'apprentissage.

Attentes d'apprentissage	Stratégies pédagogiques	Méthodes d'évaluation
1ere trimestre/semestre		
L'élève vérifiera qu'il a tout le matériel nécessaire pour accomplir ses tâches scolaires avant chaque activité d'apprentissage.	Présenter l'attente à l'élève/Indices visuels/Signe non verbal pour rappeler à l'élève l'attente/Regrouper les effets scolaires par matière/Feuille de route pour planifier son travail	Grille de fréquence/Observations journalières: système de récompenses/Auto-évaluation/Travaux journaliers
2e trimestre		
3e trimestre		

PROGRAMME D'ENSEIGNEMENT À L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ

MATIÈRES, COURS / CODES OU AUTRES COURS

Habilités en langage expressif

Niveau de rendement actuel (en général d'après le bulletin du mois de juin précédent):

Cours préalable au palier secondaire (s'il y a lieu):

Cote / Pourcentage:

Année d'études dans le curriculum:

Niveau de rendement actuel dans les autres cours:

L'élève exprime ses besoins et ses opinions de façon claire et précise.

Le ou les buts annuels du programme : Il s'agit d'un énoncé qui décrit ce qu'un élève devrait raisonnablement avoir accompli à la fin de l'année scolaire (ou d'un semestre) dans une matière, un cours ou un programme.

Attentes d'apprentissage	Stratégies pédagogiques	Méthodes d'évaluation
1ere trimestre/semestre		
L'élève utilisera un vocabulaire plus diversifié et précis dans 2 situations sur 10.	Laisser parler l'élève et lui donner le temps de construire des phrases complètes/Utiliser une approche thématique/Présenter le vocabulaire relié au thème/Utiliser une image, objet/Permettre à l'élève d'élaborer son scénario, raconter une histoire	Présentations orales/Grille d'évaluation adaptée/questionnement
2e trimestre		
À continuer		
3e trimestre		

PROGRAMME D'ENSEIGNEMENT À L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ

MATIÈRES, COURS / CODES OU AUTRES COURS

Habilités supérieures de la pensée (créatrice et critique)

Niveau de rendement actuel (en général d'après le bulletin du mois de juin précédent):

Cours préalable au palier secondaire (s'il y a lieu):

Cote / Pourcentage:

Année d'études dans le curriculum:

Niveau de rendement actuel dans les autres cours:

L'élève utilise différents processus de la pensée supérieure dans ses productions, 0 fois sur 10.

Le ou les buts annuels du programme : Il s'agit d'un énoncé qui décrit ce qu'un élève devrait raisonnablement avoir accompli à la fin de l'année scolaire (ou d'un semestre) dans une matière, un cours ou un programme.

L'élève travaillera les différents processus de la pensée supérieure dans ses productions, 4 fois sur 10.

Attentes d'apprentissage	Stratégies pédagogiques	Méthodes d'évaluation
1ere trimestre/semestre		
L'élève présente une variété de produits selon les différents niveaux de la pensée.	Privilégier des situations d'apprentissage qui se prêtent à remettre en question les concepts présentés et les conclusions proposées/Formuler les questions de sorte à situer le niveau de compréhension de l'élève	Portfolio/Évaluation du langage précis pour exprimer sa pensée
2e trimestre		
À continuer		
3e trimestre		
À continuer		

Élémentaire Douance

RESSOURCES HUMAINES (personnel enseignant et non enseignant)

Type de service	Fréquence ou intensité des services fournis par le personnel du conseil scolaire	Endroit où est dispensé le service
Enseignante/enseignant ressource	Environ 2 périodes de 30 minutes par semaine	Classe ressource
Orthophoniste	Environ 30 minutes par semaine	Local libre

Prestation de services auxiliaires de santé en milieu scolaire: Non Oui

ÉQUIPE DE L'ÉLABORATION DU PEI

Membre du personnel	Titre
Mme B. Direction	Direction
Mme Enseignante	Enseignante
Mme Enseignante-ressource	Enseignante-ressource

PLAN DE TRANSITION Non Oui

REGISTRE DES CONSULTATIONS MENÉES AUPRÈS DU PARENT / DE L'ÉLÈVE

Date	Description de la consultation	Commentaires du parent et de l'élève / Résultats de la consultation
28/09/2007	Rencontre avec le parent et l'élève	Le parent et l'élève collabore à l'élaboration du PEI. Tous sont en accord avec les attentes ciblées.

RESPONSABILITÉS DU DIRECTEUR OU DE LA DIRECTRICE D'ÉCOLE

La directrice et le directeur d'école est tenue par la loi de s'assurer que le PEI est terminé dans les 30 jours de classe qui suivent le placement de l'élève dans un programme et / ou des services d'éducation de l'enfance en difficulté, et que les parents ont été consultés lors de son élaboration. La directrice et le directeur d'école doit s'assurer qu'une copie du PEI est remis aux parents (ou à l'élève si celui-ci est âgé d'au moins 16 ans) et que le PEI sera mis en oeuvre et révisé en fonction du bulletin scolaire de l'élève et à chaque période visée par le bulletin.

 Signature de la directrice ou du directeur d'école

 Date

 Observations des parents et de l'élève / Résultat de la consultation
 (S'il vous plaît signer et retourner cette page à l'école pour le dossier scolaire de l'Ontario)

 Date

 Signature de l'élève (âgé de 16 ans ou plus)

 Date